

## Informations Générales

### Bourse du Gouvernement Japonais pour l'année fiscale 2022 «Bourse pour Etudiants d'Ecoles de Formations Spécialisées »

La Section Culturelle de l'Ambassade du Japon en République Démocratique du Congo vous informe de l'ouverture des inscriptions au concours pour la Bourse du Gouvernement Japonais pour l'année fiscale 2022, intitulée « Bourse pour Etudiants d'Ecoles de Formations Spécialisées », d'une durée de trois ans (**avril 2022 à mars 2025**) dont une année d'apprentissage de la langue japonaise et deux ans d'études techniques spécialisées dans les domaines suivants : Technologie (Génie Civile, Architecture, Electronique, Electricité, Mécanique, TIC, Informatique, Programmation) ; Nutrition, Pâtisserie, Coiffure et Cosmétique ; Assistance Sociale et Aides-soignants ; Gestion des Affaires ; Modélisme ; Education et Culture Générale.

Tous les candidats de la « Bourse pour Etudiants d'Ecoles de Formations Spécialisées » sont priés de lire attentivement les directives de l'« [Application Guidelines](#) ».

Les principaux critères sont :

- être bilingue (anglais - français), étant donné que toute la procédure de sélection se déroulera en anglais, un bon niveau d'anglais est requis ;
- avoir la nationalité congolaise (de la République Démocratique du Congo ou de la République du Congo) ;
- être né(e) **le 2 avril 1997 ou après le 2 avril 1997** ;
- être détenteur d'un diplôme d'Etat ou Equivalent;
- être en bonne santé physique et mentale ;
- arriver au Japon dans la période **du 1er avril au 7 avril 2022**.

Les dossiers d'inscription à la « Bourse pour Etudiants d'Ecoles de Formations Spécialisées » se composent comme suit :

- 1) [Application Form](#) (à remplir en 2 exemplaires)
- 2) [Field of Study](#)
- 3) [Recommendation Form](#)

Les dossiers d'inscription au concours de la « Bourse pour Etudiants d'Ecoles de Formations Spécialisées » peuvent être déposés directement ou expédiés par voie postale à l'Ambassade du Japon en RDC **au plus tard le vendredi 4 juin 2021**. L'envoi par mail sera exceptionnellement autorisé cette année à l'adresse ci-après : [cultureambjp@ki.mofa.go.jp](mailto:cultureambjp@ki.mofa.go.jp)

\*en mettant en copie : [kosuke.matsubara@mofa.go.jp](mailto:kosuke.matsubara@mofa.go.jp) et [tresor.kitenge@ki.mofa.go.jp](mailto:tresor.kitenge@ki.mofa.go.jp)

**N.B** :

- Pour la présélection, les candidats sont priés de n'envoyer que **les copies** de **leurs documents scolaires**, **les originaux** ne seront demandés qu'à ceux qui auront **satisfait au Test écrit et à l'Interview** à l'Ambassade.

- Les formulaires d'application et autres documents sont téléchargeables au :  
<https://www.studyinjapan.go.jp/en/smap-stopj-applications-specialized.html>

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Section Culturelle de l'Ambassade du Japon en RDC.

- Adresse : 372, Avenue Colonel Mondjiba, Concession Immotex, Kinshasa/ Ngaliema
- B.P. 1810 KINSHASA
- TEL : +243 (0)81 555 4731-4
- E-mail: [cultureambjp@ki.mofa.go.jp](mailto:cultureambjp@ki.mofa.go.jp)

NB : Horaire d'ouverture du lundi au vendredi : 07h30-12h30 et 13h 30-16h15